

NARGUILE : INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Un cas d'intoxication grave au monoxyde de carbone (CO) a été récemment décrit chez un fumeur occasionnel de **Narguilé** à Toulouse.

L'intoxication au CO peut être mortelle !

Vous devez rester vigilants pour **vous** et pour **vos amis**.

Les signes cliniques qui doivent vous alerter sont :

- un malaise, une fatigue anormale,
- des maux de tête, des vertiges,
- des nausées et/ou des vomissements
- des troubles visuels, des bourdonnements d'oreilles...

Ce que vous devez faire :

- éteindre le narguilé
- ouvrir les fenêtres et sortir de la pièce
- appeler le SAMU (15)

A savoir :

* le contenu de la fumée du narguilé en CO et en métaux lourds (chrome, cobalt, nickel, plomb) est élevé. Contrairement aux idées reçues, l'eau ne filtre pas les substances nocives.

* les substances toxiques du narguilé exposent aux mêmes maladies que celle de la cigarette (cancers, maladies respiratoires et cardio-vasculaires)

* fumer avec le même embout expose à la transmission de maladies infectieuses (herpès, mycoses, hépatites,...).

* une heure de narguilé équivaut à fumer 100 cigarettes.

Mission de Promotion de la Santé
en faveur des Elèves
Inspection Académique

CAP-TV
Centre Antipoison
et de Toxicovigilance

Service Communal d'Hygiène
et de Santé
Mairie de Toulouse